

# Pierres d'Or 2020

## Trianon - Elysée Montmartre



Cérémonie le **29 janvier 2020**, au Trianon - Elysée Montmartre, avec les grands professionnels d'aujourd'hui et de demain !

Cette Soirée de Gala est organisée par Immoweek

## BULLETIN DE RÉSERVATION

à retourner à Immoweek - Pierres d'Or 2020 - 24, rue Caumartin - 75009 Paris

Prénom : .....

Nom : .....

Société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville/Pays : .....

Tél. : ..... Mail : .....

## RÈGLEMENT

Par chèque

Par virement bancaire  
(IBAN N° FR7618206000435336570900147)

GRAND PARTENAIRE **46 800 euros**  
(TTC)\*

PARTENAIRE **29 880 euros**  
(TTC)\*

Date, cachet de l'entreprise  
et signature obligatoire  
(précédée de la mention "bon pour accord")

TABLE D'HONNEUR **17 880 euros**  
(TTC)\*

## GRAND PARTENAIRE



39 000 euros (HT)



- ① Présence de l'identité visuelle de votre société sur l'ensemble de nos supports de communication (hors publicité) relatifs à l'événement
- ② Présence de l'identité visuelle de votre société sur grand écran sur la scène du Trianon
- ③ **Vingt** invitations pour vos invités à la cérémonie des Pierres d'Or, du cocktail et du dîner à **l'Elysée Montmartre**
- ④ Parrainage de la Pierre d'Or (**au choix par ordre de priorité**)
- ⑤ Diffusion d'un film de **60 secondes** sur votre société sur la scène du Trianon
- ⑥ **Quinze** invitations "juniors" en plus pour la cérémonie et le cocktail
- ⑦ Une insertion publicitaire dans le magazine des Pierres d'Or
- ⑧ Un bandeau pendant 2 mois sur le 13 heures de l'immobilier à la période de votre choix
- ⑨ Pop-up en alternance sur immoweek.fr tout le mois de janvier
- ⑩ La présence de votre logo sur votre table
- ⑪ La possibilité de remettre à tous nos invités à la sortie, dans le sac Immoweek, une documentation sur votre société

## PARTENAIRE



24 900 euros (HT)



- ① Présence de l'identité visuelle de votre société sur l'ensemble de nos supports de communication (hors publicité) relatifs à l'événement
- ② Présence de l'identité visuelle de votre société sur grand écran sur la scène du Trianon
- ③ **Dix** invitations pour vos invités à la cérémonie des Pierres d'Or, du cocktail et du dîner à **l'Elysée Montmartre**
- ④ Diffusion d'un film de **60 secondes** sur votre société sur la scène du Trianon durant la cérémonie de remise de la Pierre d'Or
- ⑤ Parrainage d'une des Pierres d'Or (au choix par ordre de réservation)
- ⑥ **Cinq** invitations "juniors" en plus pour la cérémonie et le cocktail
- ⑦ Une insertion publicitaire dans le magazine des Pierres d'Or
- ⑧ Un bandeau pendant 1 mois sur le 13 heures de l'immobilier à la période de votre choix
- ⑨ La présence de votre logo sur votre table

## TABLE D'HONNEUR



14 900 euros (HT)



- ① **Dix** invitations pour vos invités à la cérémonie des Pierres d'Or, du cocktail et du dîner à **l'Elysée Montmartre**
- ② Une insertion publicitaire dans le magazine des Pierres d'Or
- ③ **Cinq** invitations "juniors" en plus pour la cérémonie et le cocktail
- ④ La présence de votre logo sur votre table

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

Toute souscription de partenariat ou de table(s) à la soirée de Gala des Pierres d'Or 2020 est soumise à l'acceptation de nos conditions générales de vente.

1. L'inscription à cette soirée implique l'acceptation sans réserve de nos conditions générales de vente. Aucune autre condition en contradiction avec les présentes conditions générales de vente ne saurait prévaloir et ne pourra être invoquée par le souscripteur.
2. Toute réservation d'un partenariat ou de table(s) d'honneur au Trianon - Elysée Montmartre pour la soirée de gala des Pierres d'Or 2020 sera définitive dès la signature du bon de réservation.
3. Une fois le bon de réservation signé, toute demande d'annulation de la réservation jusqu'à un mois de la manifestation (soit le 29/01/2020) sera remboursée à hauteur de 50% du montant total engagé. Au delà de cette date aucun remboursement ne pourra être effectué.
4. Paiement : les factures seront établies dès réception du bon de réservation et devront être réglées dans leur intégralité avant le soir de la manifestation, c'est à dire avant le 29 janvier 2020 par chèque ou par virement.
5. Si dans les 30 jours qui précèdent le début de la manifestation le client souhaite réduire le nombre de ses invités, Immoweek ne pourra modifier le prix de la prestation prévu initialement sur ledit contrat.
6. Dans le cas où, pour une raison justifiée et indépendante de sa volonté, et en cas de force majeure, Immoweek se trouverait dans l'impossibilité d'effectuer la manifestation, sa responsabilité serait strictement limitée au remboursement des sommes correspondant à la prestation non réalisée et versée par le client.